

Introduction à la morphologie, suite... La morphologie flexionnelle : le nombre

Joëlle Tamine-Gardes

Citer ce document / Cite this document :

Tamine-Gardes Joëlle. Introduction à la morphologie, suite... La morphologie flexionnelle : le nombre. In: L'Information Grammaticale, N. 12, 1982. pp. 36-38.

doi : 10.3406/igram.1982.2397

http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1982_num_12_1_2397

Document généré le 16/10/2015

Introduction à la morphologie, suite... La morphologie flexionnelle : le nombre

Joëlle TAMINE

Avec ce second exposé de morphologie flexionnelle, nous terminerons les problèmes de la flexion nominale par l'étude du nombre. Comme à plusieurs reprises, dans l'analyse du genre et du nombre, on aura été contraint de faire allusion à la liaison, c'est sur ce dernier point que l'on conclura sur la flexion nominale.

1. LE NOMBRE.

S'il est toujours marqué dans l'écrit par un *s* ou un *x* dans certains cas (sauf si le nom ou l'adjectif se termine déjà par une de ces deux consonnes graphiques, ou un *z*), il n'en va pas de même dans l'oral où les déterminants sont parfois seuls à l'indiquer :

les petits chats [leptiša].

Lorsqu'il est signalé oralement, c'est-à-dire en cas de liaison, la règle de sa formation, pour le substantif comme pour l'adjectif, est simple : le morphème de nombre, qui s'ajoute indifféremment à une forme masculine ou féminine est [(z)]. La notation entre parenthèses indique qu'il est facultatif, puisque dépendant de la liaison, elle-même souvent facultative :

masculin : d'élégants amis [delegāzami]

féminin : d'élégantes amies [delegātami]

Dans le cas du masculin, c'est la forme courte (cf. exposé précédent) qui est utilisée.

Quelques problèmes apparaissent lorsque le substantif ou l'adjectif sont terminés par [l] ou [j], qui faisaient difficulté pour le genre. Ainsi les substantifs et adjectifs en *al* perdent-ils au pluriel la consonne finale et manifestent-ils une alternance vocalique : le pluriel est donc en [o(z)] :

cheval / chevaux [šval / švo(z)]

original / originaux [orižinal / orižino(z)]

en dehors de quelques exceptions, qui représentent à peine plus de 1% des mots de ce type.

Au contraire, pour les substantifs et adjectifs en [ɛl], il n'y a ni chute de [l], ni alternance vocalique en dehors de *ciel* / *cieux* [sjɛl / sjø(z)]. Enfin la chute du [j] et l'alternance apparaît dans quelques noms en [j] comme *soupirail* / *soupiraux* [supiraj / supiro(z)] les noms en *aj* étant au demeurant fort peu nombreux dans le lexique.

On est ainsi en face d'un système simple, infiniment moins complexe que le genre, dont il ne tient d'ailleurs pas compte, mais qui se complique comme lui du fait de l'existence de la liaison. Il paraît donc nécessaire d'insister sur ce point.

2. LA LIAISON.

On distingue traditionnellement en français deux phénomènes qui mettent en jeu une rencontre de mots et qui sont donc des problèmes de jonction, l'élision et la liaison. La première est décrite comme la suppression de la voyelle finale d'un mot devant un autre mot à initiale vocalique :

si tu veux [sityvø] vs s'il veut [silvø]

la seconde comme l'apparition d'une consonne entre deux mots terminés par voyelle :

un grand nez [œgrāne] vs un grand ami [œgrātami]

On commencera par suivre l'usage en décrivant ces deux phénomènes séparément avant de montrer leur profonde unité.

2.1. l'élision :

C'est le phénomène le moins général des deux, puisqu'il ne concerne que certaines voyelles, [ə, a, i] en position finale, devant un mot à initiale vocalique.

La règle de la chute de ces voyelles n'est générale que pour ə. (cf. sur ce point l'exposé de phonologie n° 2). Tout ə final, quel que soit le type de mot dans lequel il se trouve tombe devant une voyelle ou une semi-consonne :

le chat [laʃa] vs l'oiseau [lwazo]
un arbre droit [œnarbrədrwa] vs un arbre épais [œnarbrepe]

Toutes fois, sans doute sous l'influence des cas où [a] ou [i] sont impliqués, l'orthographe signale les élisions de ə dans les déterminants du nom, les pronoms comme *j'* ou les conjonctions comme *qu'*. Cette règle de la chute d'une voyelle s'explique sans doute par la tendance phonétique du français à éviter les rencontres de voyelles, mais il ne s'agit par pour autant d'une règle de grande ampleur. Elle est en réalité sectorielle (elle ne joue pas pour les voyelles [o, y, u] : fou à lier [fualje]) et morphologique, puisqu'en dehors de ə elle ne s'applique qu'à certaines catégories de morphèmes grammaticaux :

pour [a] : article et pronom *la* : l'amie [lami]
pur [i] : conjonction *si* : s'il vient [silvjɛ̃].

2.2. La liaison :

C'est au contraire un phénomène plus général, indépendants, de la terminaison du premier mot, et du type de morphème, puisqu'il peut toucher toutes les catégories de mots :

déterminants : les enfants [lezɑ̃fɑ̃]
substantifs : enfants innocents [ɑ̃fɑ̃zinosɑ̃]
adjectifs : grand homme [grɑ̃tɑ̃m]
verbes : il tient une bouteille [iltjɛ̃tynbutɛj]
adverbes : trop épais [tropepe]
prépositions : sans atout [sɑ̃zatu].

Il consiste dans l'appartition d'une consonne de liaison entre deux voyelles à une frontière de mots. Comme l'élision, la liaison empêche ainsi une rencontre de voyelles. Cependant, si l'élision est un phénomène quasi automatique à l'intérieur des catégories restreintes où elle apparaît, il n'en va pas de même de la liaison qui est sous la dépendance de deux types de facteurs. Le premier est lié à la notion de groupe syntaxique et, si la liaison joue à l'intérieur des groupes :

adverbe + adjectif : trop aimable [tropɛmabl]
groupe nominal : des amis [dezami]

il n'en va pas de même de groupe à groupe, comme entre groupe sujet et groupe verbal :

les parents avaient amené leurs enfants
[leparɑ̃// avɛtamnelozɛ̃fɑ̃]

où elle est exclue.

La liaison est ainsi obligatoire entre un déterminant et le nom qui le suit :

les animaux [lezanimɔ]

entre un pronom personnel et un verbe :

ils ont dit [ilzɑ̃di]

venons-y [vnɔ̃zi]

entre les prépositions ou adverbes monosyllabiques et ce qui les suit :

très intéressant [trɛzɛ̃teresɑ̃]

en une fois [ɑ̃nyɛ̃fwa].

Le deuxième est stylistique et concerne les niveaux de langue. Là où la liaison n'est que facultative, i.e. par exemple entre noms pluriels et adjectifs (*des soldats anglais*), entre verbe et complément (*je vois un enfant*), entre préposition ou adverbe polysyllabique et ce qui les suit (*pendant un jour, toujours agréable*)... elle apparaît avec d'autant plus de facilité que l'on s'élève dans la hiérarchie des niveaux, de la conversation courante à la diction théâtrale.

Signalons enfin que toutes les consonnes n'apparaissent pas comme consonnes de liaison. Elle est en effet, sauf rares exceptions, impossible avec [p] et [g] :

un coup énorme [œ̃kuenɔ̃rm]

un poing énorme [œ̃pɔ̃ɛ̃nɔ̃rm].

De plus, certaines consonnes subissent des changements, comme on l'avait déjà signalé dans l'étude du genre. Ainsi [s] se sonorise :

gros homme [grozɑ̃m].

et les occlusives sonores s'assourdissent :

prend-il [prɑ̃til].

2.3. La troncation :

Elision et liaison apparaissent donc comme deux phénomènes inverses, l'une supprimant le segment terminal du mot, l'autre faisant apparaître une consonne supplémentaire qui n'existe pas dans le mot isolé. Mais si l'on essaie de dépasser cette distinction traditionnelle, on s'aperçoit qu'en dehors même du fait que l'une comme l'autre évitent les rencontres de voyelles, il s'agit d'un même phénomène, à condition d'inverser l'ordre de présentation de la liaison et de l'aligner sur le modèle de l'élision. De celle-ci, on peut en effet donner la représentation schématique suivante :
 $V1 \neq V2 \rightarrow V2$

où \neq représente une frontière de mots. Or, si l'on considère par exemple la séquence suivante :

a. un petit enfant [œ̃ptitɑ̃fɑ̃]

en regard de :

b. un petit garçon [œ̃ptigarsɑ̃]

un garçon petit [œ̃garsɑ̃pti]

il est possible de la même façon de décrire les séquences (b) en admettant, conformément à la tendance générale de la morphologie du français, comme forme fondamentale la forme longue, [ptit], celle de (a). On posera alors la règle $C1 \neq C2 \rightarrow C2$. (L'absence de consonne en C2 vaut comme segment consonantique. cf sur ce point l'exposé de phonologie n° 2).

On peut alors réunifier les règles d'élision et de liaison dans une règle de suppression ou de troncation unique : $X1 \neq X2 \rightarrow X2$, où X peut se réécrire V ou C. Cette règle signifie qu'aussi bien les séquences de deux voyelles que de deux consonnes à la frontière de mots sont impossibles.

On est amené à poser l'existence de certaines consonnes, dites latentes, qui expliquent que la chute de voyelles ne se produise pas devant une initiale de mot apparemment vocalique, et que ce soit au contraire la chute d'une consonne qui se produise, comme dans :

le héros [læro]
un héros [œero]

Cette consonne latente est transcrite orthographiquement par *h*. Signalons qu'il ne correspond plus à rien aujourd'hui d'opposer un *h* aspiré, qui empêche l'élision, et un *h* muet qui ne l'empêche pas, comme dans :

l'herbe [lɛrb]

puisque ni l'un ni l'autre ne correspondent à une quelconque prononciation. Il serait plus conforme aux mécanismes de la langue de supprimer dans l'orthographe le *h* qui ne joue pas ce rôle de consonne protectrice.

Cette règle générale de troncation est soumise à quelques restrictions. On a vu lesquelles pour les voyelles. Reste à préciser celles qui jouent pour les rencontres de consonnes. Ce sont celles-là mêmes que l'on a rencontrées dans la description du masculin à partir du féminin. Et on ne s'étonnera pas, puisque dans cette perspective de description de la liaison comme troncation, c'est évidemment, dans le cas du genre, la forme de masculin en liaison qui devient la forme fondamentale à partir de laquelle sera décrite la forme abrégée. Or, la forme de masculin en liaison se confond à peu de choses près avec la forme de féminin. On s'attend donc à ce que les consonnes qui demeuraient lors du passage du féminin au masculin non lié soient également celles qui ne subissent pas la troncation. Ce sont [r, l, j].

on aura ainsi :

cas du genre : chère / cher [ʃɛr / ʃɛr]
cas général : fer arrondi / fer chaud [fɛrarɔ̃di / fɛrʃo].

On constate ainsi la profonde unité de la morphologie du français. La règle $X1 \neq X2 \rightarrow X2$, en particulier pour les consonnes, joue en effet dans le cas de la liaison, du genre, mais aussi entre morphèmes dans la flexion verbale et dans la dérivation. On reviendra sur ces deux derniers points dans les exposés suivants et on se contentera ici de donner quelques exemples :

flexion verbale : alternance des deux radicaux de finir, [finis] et [fini], interprétée comme l'alternance d'une forme longue devant voyelle [finisɔ̃] et d'une forme tronquée devant consonne ou rien [fini, finira].

dérivation : alternance du radical long de chant [ʃãt] dans chanteur et du radical court [ʃã] dans le mot non suffixé, interprétable dans les mêmes termes.

Cette tendance générale à l'alternance de formes longues suivies de voyelles et de formes brèves suivies de consonnes ou de rien souffre évidemment des exceptions sur les-

quelles on aura l'occasion de revenir, il faut néanmoins en reconnaître la grande importance.

3. L'ORTHOGRAPHE.

C'est d'ailleurs une règle que nul n'ignore puisqu'elle joue sans cesse dans la lecture. On ne peut en effet séparer cette question d'une réflexion sur la pratique de la transcription orthographique. On n'entrera pas ici dans une analyse de l'orthographe, encore moins dans un exposé des débats qu'elle a suscités. On se contentera d'une analyse rapide du problème posé par ces règles de suppression.

On sait que l'orthographe n'est évidemment pas une transcription phonétique, ni même phonologique de l'oral, bien qu'elle ne puisse ignorer totalement cet aspect. L'orthographe est sans doute avant tout une transcription morpho-syntaxique, qui prend en compte des règles de segmentation, d'accord et des problèmes spécifiques de morphologie. Dans l'oral, la plupart des morphèmes, en vertu de l'alternance des formes longues et brèves, ont au moins deux allomorphes. L'orthographe est un système régulateur en ce qu'elle choisit de n'en conserver qu'une, la forme longue bien évidemment, pour les raisons analysées dans les exposés précédents. Ainsi [pti] et [ptit] correspondent-ils à la forme graphique unique *petit*. Soit donc les séquences :

- a. un petit âne
- b. un petit bol

En (a) on appliquera la règle de lecture (implicite) suivante : «prononcer la consonne finale de *petit* au contact d'une voyelle» ; en (b) la règle : «supprimer la consonne finale de *petit* au contact d'une consonne».

Ce type de règle joue entre mots, et, à l'intérieur des mots, entre morphèmes. Ainsi, *petit* perd-il sa consonne finale devant le morphème consonantique de pluriel *s*. Si beaucoup de consonnes graphiques ne correspondent pas à une prononciation effective et sont des consonnes muettes, il faut en chercher l'explication dans des mécanismes de ce type. Un problème se pose alors pour empêcher de tronquer devant consonne initiale de mot des consonnes qui sont effectivement prononcées, comme c'est par exemple le cas pour les adjectifs féminins. Le rôle du \emptyset muet est précisément de préserver de la suppression la consonne finale qui est ainsi isolée de la suivante. De même les adjectifs invariables comme *raide* sont-ils en majorité terminés par \emptyset . Certains voient dans l'abondance de ces lettres (graphèmes) muettes une preuve de la trop grande complexité, complication même de l'orthographe. Mais c'est la nécessaire contre-partie d'une régulation des phénomènes qui ne se contente pas d'enregistrer les données. La linguistique ne procède pas autrement.

4. Dans l'exposé suivant, on traitera l'essentiel de la morphologie du verbe.